

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 369/03

AFR 54/110/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

SOUDAN

Eisa Mohammed Adam Yaso (h), 45 ans, ingénieur topographe dans la fonction publique
Abd el Raouf Abdalla (h), membre suppléant de la Commission des affaires humanitaires à Nyala
El Fadil Adam Mohammed Ahmed Noorein (h), 30 ans, ancien membre du parti au pouvoir, le Congrès national
Mubarak Ali Nooreldin (h), 35 ans, membre du comité exécutif du Syndicat des agriculteurs dans le Darfour septentrional
un nombre inconnu de personnes arrêtées à el Fasher

Londres, le 23 décembre 2003

Les quatre hommes dont les noms sont mentionnés ci-dessus ont été arrêtés au Darfour, dans l'ouest du Soudan, les 20 et 21 décembre 2003. Ils sont détenus au secret et Amnesty International craint qu'ils soient torturés.

Devant la détérioration de la situation au Darfour, où les forces gouvernementales combattent des groupes d'opposition armés, les forces de sécurité soudanaises ont arrêté cette année un grand nombre de membres d'ethnies sédentaires, telles que les Four, les Zaghawa et les Masalit, qu'elles soupçonnent de soutien à l'opposition armée. Amnesty International reçoit de plus de plus d'informations faisant état d'actes de torture infligés à ces personnes.

Eisa Mohammed Adam Yaso et Abd el Raouf Abdalla ont été arrêtés par les forces de sécurité nationales le 20 décembre à Nyala, la capitale du Darfour méridional. El Fadil Adam Mohammed Ahmed Noorein a été appréhendé le lendemain. Tous trois appartiennent à l'ethnie four. On pense qu'ils sont détenus dans les locaux des forces de sécurité nationales à Nyala, mais personne n'a pu les rencontrer depuis leur arrestation.

Mubarak Ali Nooreldin, qui appartient à l'ethnie zaghawa, a été arrêté le 20 ou le 21 décembre à el Fasher, la capitale du Darfour septentrional. Un nombre inconnu de personnes ont été appréhendées en même temps que lui. Toutes seraient détenues dans les locaux des forces de sécurité nationales à el Fasher où, selon certaines informations, elles seraient brutalisées. Toutefois, personne n'a pu entrer en contact avec ces personnes depuis leur arrestation.

Aucun motif n'a été invoqué pour justifier l'arrestation de ces hommes qui n'ont, à la connaissance d'Amnesty International, été inculpés d'aucune infraction. Toutefois, ils pourraient avoir été arrêtés parce qu'on les soupçonne de soutenir l'Armée de libération du Soudan (ALS), un groupe d'opposition armé composé de membres des ethnies zaghawa, four et masalit qui opère dans le Darfour. Soupçonné apparemment de soutien à l'ALS, El Fadil Mohammed Ahmed Noorein avait déjà été arrêté cette année. Il a été détenu dans les locaux des forces de sécurité à Nyala entre le 15 juillet et le mois de septembre ; il aurait subi des mauvais traitements lors de sa détention.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En février 2003, l'Armée de libération du Soudan (ALS) a pris les armes contre le gouvernement qui, selon les membres de ce mouvement, ne protège pas leurs communautés et laisse la région dans un état de marginalisation et de sous-développement.

Le conflit s'est depuis lors aggravé au Darfour. Des villes et des villages ont été attaqués lors des combats qui opposent le gouvernement soudanais aux groupes d'opposition armés. Les Janjawid, des milices pro-gouvernementales composées de nomades et, selon certaines informations, de bandits, ont attaqué des villages. Des centaines de personnes ont trouvé la mort lors de ces opérations, au cours desquelles les assaillants ont également détruit les maisons et les cultures et pillé ou tué le bétail. La situation humanitaire est dramatique. Plus de 600 000 civils auraient été contraints de quitter leur foyer en raison du conflit, et plusieurs milliers d'entre eux se sont réfugiés au Tchad. Les personnes déplacées reçoivent une aide limitée, en

raison des conditions de sécurité insuffisantes et des restrictions imposées par le gouvernement aux déplacements des organisations humanitaires dans la région. Le 9 décembre, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a fait part de ses préoccupations quant à la situation humanitaire d'un million de personnes dans le Darfour.

Un grand nombre des personnes détenues dans le Darfour avant le mois de septembre 2003 ont été remises en liberté en vertu d'un accord de cessez-le-feu conclu entre l'ALS et le gouvernement sous les auspices des autorités tchadiennes. Toutefois, les négociations entamées au Tchad pour mettre un terme au conflit dans le Darfour ont été rompues le 17 décembre. Depuis cette date, les autorités locales imposent le couvre-feu à el Fasher, Nyala et El Geneina, les capitales respectives du Darfour septentrional, du Darfour méridional et du Darfour occidental.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– déclarez-vous préoccupé par la sécurité des quatre hommes dont les noms sont mentionnés ci-dessus et d'un nombre inconnu de personnes, qui sont détenus au secret à Nyala et el Fasher ;

– demandez aux autorités de garantir que ces détenus ne seront ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et exhortez-les à rendre public le lieu où ils se trouvent ;

– priez les autorités de permettre à ces détenus, immédiatement et sans restriction, d'entrer en contact avec leurs proches, de consulter un avocat et de bénéficier des soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

– engagez les autorités à s'acquitter des obligations qui sont les leurs en vertu de l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), en inculquant ces personnes d'une infraction dûment reconnue par la loi et en les jugeant rapidement dans le cadre d'un procès conforme aux normes internationales d'équité, ou en les libérant immédiatement ;

– demandez au gouvernement soudanais de ne pas prendre, face au conflit du Darfour, de mesures s'inscrivant en violation du droit international relatif aux droits humains et du droit international humanitaire.

APPELS À :

Premier vice-président :

Mr Ali Osman Mohamed Taha
First Vice-président
People's Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan
Télégrammes : First Vice-President, Khartoum, Soudan
Fax : +249 11 771025
Formule d'appel : *Your Excellency, / Votre Excellence,*

Ministre de la Justice et procureur général :

Mr Ali Mohamed Osman Yassin
Minister of Justice and Attorney General
Ministry of Justice
Khartoum, Soudan
Télégrammes : Justice Minister, Khartoum, Soudan
Fax : +249 11 770883
Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Gouverneur du Darfour septentrional :

Mr Osman Mohamed Yusif Kubor
Governor of North Darfur
c/o People's Palace
PO BOX 281
Khartoum, Soudan
Télégrammes : Governor of North Darfur, Khartoum, Soudan
Fax : +249 731 42696 (merci de faire preuve de persévérance)
Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

Gouverneur du Darfour méridional :

Lieutenant-General Adam Hamid Musa
Governor of South Darfur State
c/o People's Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan
Télégrammes : Governor of South Darfur, Khartoum, Soudan
Fax : +249 11 771 024
Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur le Gouverneur,*

COPIES À :

Président de la Commission des droits humains de l'Assemblée nationale :

Dr Hamadtu Mukhtar
Chair of the Human Rights Committee
National Assembly
Fax : +249 15 650 950

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 3 FÉVRIER 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*